

Chers Membres, Chers Amis,

L'AJDOM a six ans et nous vous remercions pour votre fidélité qui permet à l'association d'exister et de se développer. Durant l'année 2024, L'AJDOM a participé à plusieurs événements scientifiques de grande qualité :

- Le séminaire annuel de L'AJDOM, dédié à la thématique « droit de l'environnement et droit à l'environnement en Outre-mer », s'est tenu le 27 juin 2024 sous le format de webinaire. Les cinq thématiques retenues pour ce temps d'étude et de partage ainsi que l'expérience et la pédagogie des intervenants ont suscité un grand enthousiasme.

- Autre temps fort de l'année 2024 : la désignation du tout premier lauréat du prix de thèse de L'AJDOM ! Nos remerciements et félicitations accompagnent chacune et chacun des candidats dont les travaux et le talent ont été unanimement appréciés. La lauréate est Madame Fannie DUVERGER pour son excellente thèse portant sur « *La coexistence des conceptions étatiques et coutumières de la représentation politique en droit constitutionnel canadien et français* ». Une très belle cérémonie de remise du prix a été organisée au Sénat ce jeudi 20 février sous le parrainage de Mme la Sénatrice Micheline Jacques, présidente de la Délégation sénatoriale aux outre-mer. L'AJDOM communiquera bientôt les dates de dépôt des candidatures pour le prochain prix de thèse !

- Par ailleurs, L'AJDOM poursuit sa dynamique partenariale et de communication. Sur ce dernier point, les « followers » de L'AJDOM sur X peuvent se rassurer : nous quittons ce réseau mais demeurons actifs sur LinkedIn ainsi que sur notre site internet ([www.lajdom.fr](http://www.lajdom.fr)).

Pour continuer à développer les activités de l'association, nous revenons vers vous au titre de **Pappel à cotisation pour l'année 2025**. Comme vous le savez, vos cotisations sont à la fois le témoignage de votre attachement à notre association et son unique ressource. Vos cotisations serviront à financer l'organisation de nouveaux séminaires de travail, à enrichir notre site internet, mais également à poursuivre notre soutien à la recherche. Le montant de la cotisation 2025 demeure inchangé à 30 € pour une personne physique et 150 € pour une personne morale. Une nouveauté néanmoins : afin d'accueillir toujours plus d'étudiants au sein de L'AJDOM, ceux-ci bénéficieront d'un tarif réduit de 15€.

Pour nous faire parvenir votre règlement, accompagné d'un justificatif pour les étudiants, vous pouvez :

- envoyer votre chèque par la poste à l'ordre de L'AJDOM, à l'adresse suivante :

L'AJDOM - CERCCLE  
4 rue du Maréchal Joffre  
CS 61752  
33075 Bordeaux Cedex

- faire un virement sur le compte de L'AJDOM aux coordonnées bancaires suivantes :  
Code banque : 10907 / Code Guichet : 00001 / N° de compte : 56121706198 / Clé RIB : 28  
IBAN : FR76 1090 7000 0156 1217 0619 828  
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPBDX  
Domiciliation : Banque populaire Aquitaine Centre Atlantique

Si des changements concernant votre situation ou vos coordonnées sont survenus depuis votre adhésion, merci de nous retourner avec votre règlement le bulletin d'adhésion ci-joint en renseignant uniquement les informations à modifier.

Vous remerciant par avance pour votre participation, nous vous prions de croire, Chers Membres, Chers Amis, à l'expression de nos sentiments les plus cordiaux et dévoués.

*Le bureau de L'AJDOM*

*Ferdinand Mélin-Soucramanien, Président*

*Véronique Bertile, Secrétaire générale*

*Léa Havard, Trésorière*

*Isabelle Vestris*

*Gilles Especel*